



Vue générale des quais de Courcy et Jean Bart, vers 1950, avec la promenade en face ;
le garde-corps a été mis en place en 1914 pour remplacer les chaînes de protection : barres
de fer sur poteaux en fonte, peints (AD 22)

IVR53_20072206230NUCB

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

Auteur du document reproduit : Joël Jouas Poutrel

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation